

# Budget et tax shift : silence, on négocie

MAJORITÉ La suédoise veut boucler juillet en force. Le temps presse. Le CD&V aussi

- ▶ Ajustement budgétaire, réforme fiscale : le gouvernement Michel doit boucler les deux dossiers (négociés en même temps) dans les prochains jours.
- ▶ Au milieu, le CD&V demande, réclame, exige,...
- ▶ La hausse de la TVA sur l'électricité semble acquise.

Le gouvernement Michel entre dans une zone d'activité politico-parlementaire intense. Deux choses. D'une part : le forcing à la Chambre, où, exceptionnellement, trois jours de séances plénières (mercredi, jeudi, vendredi) ne seront pas de trop pour expédier les projets de loi en attente et, au passage, voter la réforme des pensions, la loi-programme (une tranche épaisse de dispositions fiscales et sociales), ou la résolution relative à la reconnaissance du génocide arménien. Tout doit être parti pour samedi prochain. De l'autre : les négociations gouvernementales ayant trait à l'ajustement budgétaire et au tax shift.

La majorité se hâte sur le front parlementaire (elle a requis l'« urgence » sur à peu près tous ses projets de loi), elle est moins fonceuse pour ce qui concerne les travaux budgétaires et la présumée « réforme fiscale » dont les partenaires avaient fait grand cas au

lancement de la suédoise, il y a neuf mois. Entre-temps, le sujet a tourné à la controverse, et les mêmes doivent se réaccorder. Précisément, c'est le moment ou jamais.

Or donc, Charles Michel, les vice-Premiers et Hervé Jamar, le ministre du Budget, se retrouveront ce week-end à cet effet, dans un lieu tenu secret, à l'abri des micros et caméras. Il est bien question d'un « paquet global », où les efforts consentis pour compléter l'assainissement de nos finances publiques se mêleront à ceux voués à définir les contours du « tax shift ». Rien n'est acquis à ce stade, même si l'on (re)parle beaucoup de l'augmentation de la TVA sur l'électricité. Elle s'élève actuellement à 6 %, et pourrait monter à 21 % – l'on reviendrait, ainsi, au taux d'avant la réforme Vande Lanotte de novembre 2013. La mesure serait toutefois progressive, et l'on pourrait prévoir une baisse du taux inférieur, social, qui passerait de 6 à 5,5 %. Total : un gain en recettes fiscales de plusieurs centaines de millions d'euros à moyen terme, certains parlent de 900 millions.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement doit « aller chercher » 1,8 milliard d'euros pour équilibrer son budget. Il faudra opérer des choix politiques. Le CD&V a prévenu : pas question de couper dans la sécurité sociale. Kris Peeters en a fait un point d'honneur. On

verra. Car le CD&V, toujours lui, se distingue sur l'autre sujet de discussion, le tax shift, réclamant que l'on fixe un montant pour l'opération (entre 3 et 5 milliards d'euros), ainsi que ses grandes lignes, s'agissant d'un transfert d'une part de la charge fiscale du facteur « travail » vers la consommation et/ou la pollution et/ou le capital.

## Une prolongation après le 21 juillet ?

On sait que les chrétiens-démocrates veulent absolument que le tax shift, voué à augmenter le pouvoir d'achat et à baisser les charges pour les entreprises, partant la compétitivité, se traduise, afin qu'il soit compensé financièrement, à des prélèvements sur le capital. On sait aussi que la N-VA freine, et que le VLD attrape des boutons dès qu'il est question de hausser la fiscalité dans quelque domaine que ce soit.

A la tâche ce week-end, les vice-Premiers (et les ministres responsables, selon le dossier sur la table) aboutiront-ils *rapido* ? Pas exclu. Mais tous les scénarios sont dans la nature : les discussions pourraient se prolonger la semaine prochaine, après le 21 juillet, voire après le marathon parlementaire de trois jours (mercredi, jeudi, vendredi), lorsque les députés seront en vacances, et les Belges itou, ce qui offrira aux membres du gouvernement une plage pour négocier au calme, avant l'autre plage, la vraie. ■

DAVID COPPI